

“Da hanternoz Gouel an holisent ez a miz here en e hent hag a teu miz du kerkent.”

“A minuit de la Toussaint octobre s'en va et novembre vient immédiatement.”

Horaires Mairie

Du lundi au vendredi : de 8h45 à 12h

Les mardis, mercredis et jeudi : de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h30

Le Samedi : de 9h à 12h

Horaires Agence Postale

Tous les matins de 8h45 à 12h (le samedi de 9h à 12h) et le mercredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h

Horaires Bibliothèque

Mercredi : de 10h à 12h et de 15h à 17h

Dimanche : de 10h à 12h

Cabinet infirmier

Portable : 06 68 29 25 94

Permanences

Assistante sociale CDAS : Caroline CAROFF le jeudi matin sur rendez-vous au 02.98.88.99.90

OPAH : Sur rendez-vous au 02.98.15.32.32

France Services : Mercredi matin 9h-12h avec ou sans rendez-vous au

07.69.47.35.88 ou à

fs.morlaix@pimms.org

Mission Locale (sur rendez-vous au 02.98.15.15.50) :

- Mairie de Pleyber-Christ le mardi de 9h00 à 12h00,

- Mairie de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner tous les 1ers et 3ème mardis du mois, de 14h à 17h

Banque alimentaire

Les mercredis du 15 novembre et du 6 décembre de 11h à 12h, cuisine de la salle polyvalente.

Web

Retrouvez toutes les informations et le Ploun'Infos en pdf sur le site internet de la commune :

<https://www.plouneour-menez.bzh/>

Ou sur la page Facebook

<https://www.facebook.com/mairieplouneourmenez>

INFORMATIONS COMMUNALES



Repas du CCAS



Le repas du CCAS, réservé aux personnes de 65 ans ou plus, aura lieu le **vendredi 8 décembre à partir de 12h**, au restaurant du Roc'h Tredudon. La participation demandée est de 5 euros par personne, à régler sur place. Le repas sera animé par Mona JAUEN.

Inscription en mairie pour le 30 novembre, dernier délai.

Information réunion publique



Réunion publique de la majorité municipale afin de faire un bilan de mi-mandat, présenter les perspectives et répondre aux questions de la population.

Le jeudi 16 novembre à 20h à la salle Foyer.

Information cabinet infirmier



Ouverture du cabinet infirmier au public **à partir du jeudi 2 novembre 2023.**

Lors de vos prises de rendez-vous, vous pouvez choisir de faire vos soins au domicile ou au cabinet infirmier, situé au 90 Hent ar Skolaj (en face du collège, avant la salle Polyvalente).

Par ailleurs, une permanence sans rendez-vous sera assurée le jeudi matin de 9h à 11h dans un premier temps. A l'avenir cette permanence pourra être étendue à d'autres jours en fonction de la demande. **Pour rappel, la campagne de vaccination antigrippale a débuté le 17 octobre 2023.**

Animations de Noël

Pour la première fois dans la commune, la municipalité vous invite à célébrer le début des festivités de Noël, le **vendredi 8 décembre dès 17h** sur la place du 19 mars 1962.

Au programme : spectacle, marché de Noël, lancement des illuminations...



INFORMATIONS COMMUNALES



Projet photo "Extra Ordinaire"

« Extra Ordinaire » est un projet photographique inclusif organisé par l'association Camera Obscura qui associera trois regards : les habitants et certains élèves de l'école et du collège de la commune de Plounéour-Menez, ainsi que les personnes en situation de handicap accompagnées par l'association Les Genêts d'Or. Les participants auront pour mission de faire un portrait de la commune en photographiant par exemple le patrimoine, les paysages, les habitants. L'aboutissement de ce projet sera une exposition de photos en noir et blanc. Elle se déroulera durant le premier festival de photographie de la commune, organisé par Camera Obscura, tout au long de l'été 2024 (de juin à septembre).

Inscription et participation gratuites

Nous recherchons également pour ce projet des dons de vieux appareils photos numériques. Si vous avez, au fond d'un tiroir, un reflex, un bridge, un compact numérique vous pouvez le déposer à : Éphémère Galerie, 28 rue de la Libération ou à Votre Marché, rue Jules Ferry ou en ligne à cette adresse : <https://www.camera-obscura.fr/projet/extra-ordinaire-portrait-de-commune.html>



Inscriptions jusqu'au 15 avril 2024

Nouvelle association : L'Amarrée



L'Amarrée est une association féministe. Elle lutte contre les violences sexistes et sexuelles et contre toutes les formes de discriminations, par l'accompagnement des victimes, la formation des professionnel.les et des particulier.ères, la sensibilisation, la diffusion et la promotion des droits des femmes, des minorités de genre et plus largement des droits humains, et ce sous toutes les formes et de toutes les manières. Elle travaille avec tous les publics, enfants et adultes.

Contact : 07.44.75.45.86 ou associationlamarree@gmail.com

Programme et informations L'O-Belle

- Cours de yoga à la salle Polyvalente le lundi de 19h à 21h ;
- Cours de Biodanza à la salle Polyvalente le mardi de 18h30 à 20h30 ;
- Ateliers d'expression théâtrale les jeudis 16 et 30 novembre ainsi que le jeudi 21 décembre à la salle Polyvalente de 18h30 à 20h30 ;
- Le marché de Ty Grean se tient toute l'année de 16h à 19h.
- Un marché des artisans et créateurs aura lieu le **dimanche 3 décembre de 10h à 17h** à l'Abbaye du Relecq. Lors de cet événement des conteurs se relayeront pour vous proposer des histoires pour petits et grands de 14h30 à 17h dans une salle chauffée (entrée libre et gratuite).

Au plaisir de se retrouver autour d'une crêpe et d'un vin chaud ou jus de pommes chaud.



INFORMATIONS COMMUNALES

Commémoration du 11 novembre 1918

L'armistice de la 1ère Guerre Mondiale, commencée en 1914, fût signé le 11ème jour, du 11ème mois de l'année 1918 à 11 heures. C'est pour se souvenir des nombreux Enéouriens disparus durant cette période tragique que, **le samedi 11 novembre 2023**, aura lieu la cérémonie de commémoration de la fin de celle qui fût appelée : la « Grande Guerre ».

Présidée par Monsieur le Maire et dirigée par le chef du protocole des anciens combattants de Plounéour-Menez, la cérémonie se déroulera ainsi :

11h : les honneurs seront rendus au drapeau des anciens combattants 14-18 de la commune devant la Mairie ;

11h05: départ de la mairie vers le monument aux morts ;

11h15 : Lecture des messages Officiels ;

11h20 : Dépôt de gerbe et Appel aux morts suivi d'une minute de silence et du chant de la Marseillaise ;

11h30 : Retour des drapeaux et des autorités à la Mairie ;

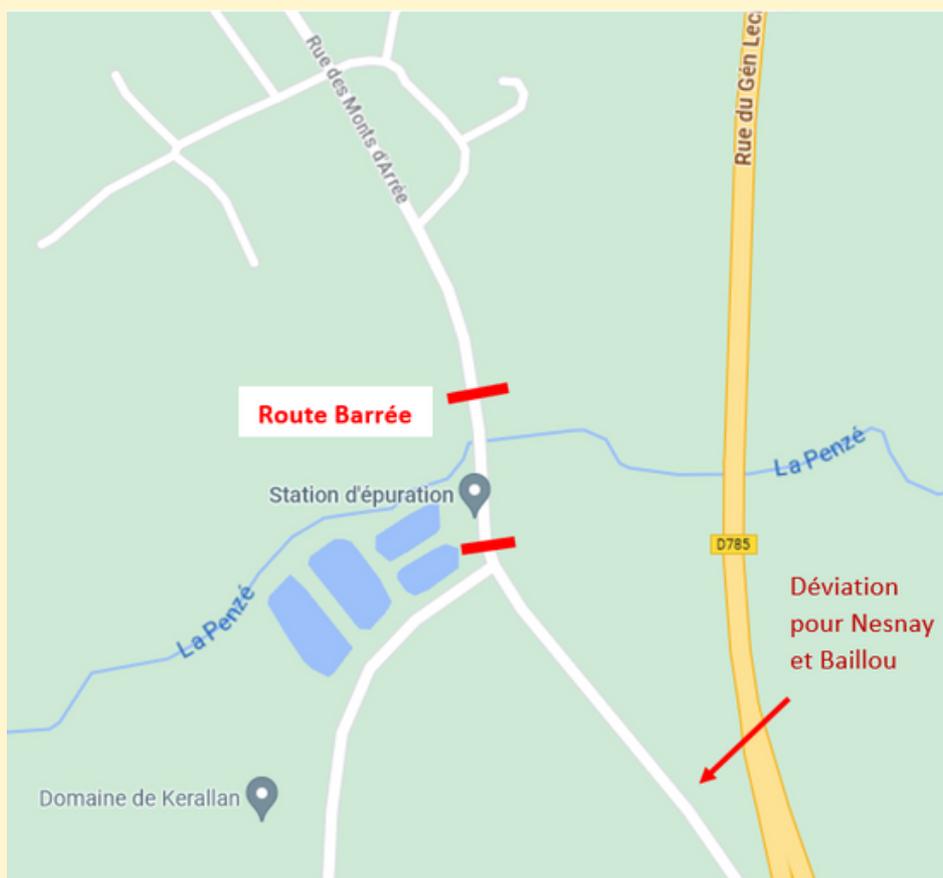
11h40 : Fin de la commémoration à la Mairie.



Commémoration du 11 novembre 2022

A l'issue de cette cérémonie du souvenir, un pot sera offert par la municipalité et l'association des Anciens-Combattants de la commune, à la Mairie.

Information travaux station d'épuration



Les travaux de la station d'épuration ont repris fin octobre et dureront 15 mois.

A partir du 6 novembre, la route dite de "l'ancienne piscine" sera fermée à toute circulation pour la sécurité du chantier. L'accès à Kersimonet ne pourra se faire que depuis le bourg et celui de Nesnay et Baillou se fera par la RD785. **Pour la sécurité de tous, merci de respecter les déviations.**

Charte Environnementale



Un patrimoine à préserver

Que vous viviez dans le bourg ou dans un village, vous l'aurez souvent constaté : les arbres sont nombreux sur le territoire de la commune. Certains d'entre eux sont âgés et ont eu l'occasion de se développer, témoignant des soins et de l'intérêt que leur portaient déjà les anciens avant nous...

Lors de la constitution du Plan Local d'Urbanisme, un inventaire des haies a été effectué dans le but de recenser ce patrimoine naturel et le protéger.

Une simple demande en mairie vous permettra d'identifier si les haies sur votre propriété sont concernées et de vous renseigner sur ce qu'il est possible de faire ou de ne pas faire. En ce qui concerne les haies non protégées, le bon sens paysan s'applique bien évidemment pour protéger notre joli bocage et notre patrimoine local.

Quels bénéfices pour les habitants ?

Les chemins dont nous profitons pour nous promener à pied, à cheval ou à vélo sont bordés d'arbres. Ils sont le refuge de nombreuses espèces animales. Bien adaptés au sol dans lequel ils s'enracinent, leur diversité en fait un bon garde-manger pour ces animaux et participe à l'équilibre et à la richesse de notre environnement.

En plus du plaisir des yeux, les haies organisent le paysage et facilitent son utilisation. Elles procurent de l'ombre, absorbent les eaux de pluie, et atténuent les effets du vent, protégeant ainsi les cultures et facilitant l'accès des animaux d'élevage. Lorsqu'elles sont entretenues et qu'on veille à ne pas créer de "trous", elles sont de véritables couloirs verts qui permettent aux animaux du bocage de circuler et de participer à la régularisation des espèces.

Pour savoir si vous avez la chance d'avoir des haies remarquées et protégées par le PLUI-h sur vos terrains, renseignez-vous en mairie.

INFORMATIONS COMMUNALES

Dimanche 12 Novembre - 17h Pôle Culturel et Associatif - Gratuit

Avez-vous envie d'assister à la chute du Mur de Berlin en direct ?

La pièce de théâtre : "La fille qui venait d'un pays disparu" est basée sur un récit autobiographique, paru en 2015, et qui porte le sous-titre : "La chute du Mur vue de l'Est". Ce spectacle raconte la vie en RDA, la chute du Mur et la réunification allemande à travers les souvenirs d'une fille de 15 ans, doublé d'une analyse de l'historienne qu'elle est devenue. Saskia est seule en scène avec des objets d'époque. Des enregistrements historiques, un chant et une danse ponctuent la mise en scène. Seule sur scène, Saskia dit son désarroi, la brutalité du changement et la découverte d'un nouveau monde dans un langage concis et poétique. Des objets d'origine et une bande-son originale emportent le spectateur dans son "pays disparu", où la petite histoire côtoie la grande. Son texte parle de liberté, de justice et de solidarité. Quelles valeurs allons-nous transmettre ?

Les textes sont extraits du livre « La fille qui venait d'un pays disparu ». "La chute du Mur vue de l'Est », paru aux éditions "Les points sur les i", Paris 2015. Historienne de formation, Saskia HELLMUND habite depuis 2012 en Bretagne. Après avoir enseigné sa langue maternelle à la Sorbonne, elle a posé sa plume dans le Pays de Morlaix."

[ERRATUM - Article "Nouvelle association à Plounéour-Menez : Arvorig Cercle d'Escrime" du Ploun'Infos n° 301 de septembre 2023](#)

L'adresse mail de contact de l'association est michelguidi@hotmail.com et non michelguidi@gmail.com.

ALSH/EJ/ALAE/LUSKA/JUNIOR ASSOCIATION

Médiation par les pairs

Voici l'équipe des médiateurs-trices en cette rentrée scolaire !

Depuis 2018, à l'école Jules Ferry et à Ti Gwer, nous mettons en place un projet de médiation par les pairs. Cette démarche consiste à permettre aux élèves de régler entre eux des petits conflits, sur les temps scolaires et périscolaires. Pour cela, une quinzaine d'élèves des classes de CE2, CM1 ou CM2 sont formés : ce seront les médiateurs. Ce sont eux qui réunissent les élèves en conflit (les médiés) pour tenter de trouver une solution commune.

Le projet de médiation par les pairs a pour objectifs :

- D'instaurer la parole comme mode alternatif de résolution des conflits,
- D'améliorer les relations entre élèves et entre élèves et adultes,
- De développer chez l'enfant des compétences psychosociales,
- De responsabiliser les élèves,
- De prévenir les incivilités et les situations de harcèlement.



Vous voulez en savoir plus : rendez-vous sur <https://www.plouneour-menez.bzh/grandir/mediation-par-les-pairs2/> et découvrez le projet en vidéo.

Évènement association Luska

L'association Luska organise, avec quelques familles de la commune, un atelier parents-enfants le **dimanche 26 novembre à 10h**, suivi d'une auberge espagnole dans la salle Polyvalente.

L'atelier s'adresse à toutes les familles qui souhaitent participer et offrira un espace de construction libre à partir de cartons de récupération pour fabriquer des cabanes.

Imagination, coopération entre générations et fantaisie au programme !

Junior Association



Assemblée générale de la Junior association Yaouanks.

C'est ouvert à toutes et à tous.

L'occasion de voir comment fonctionne la Junior association, de faire le bilan de l'année 2022-2023 et de renouveler la junior association. **Vendredi 10 novembre à 17h30**, en salle de motricité de l'école.

Contact : yaouanks.29410@gmail.com



PARENTS-ENFANTS, VENEZ PASSER UN TEMPS CONVIVAL, LUDIQUE ET CRÉATIF !

ATELIER CONSTRUCTION : LA CABANE DE NOS RÊVES

GRATUIT ET OUVERT
À TOUTES LES FAMILLES

DIMANCHE 26 NOVEMBRE

ATELIER EN FAMILLE 10H / 12H
AUBERGE ESPAGNOLE 12H

SALLE POLYVALENTE -
PLOUNEOUR MENEZ



INFORMATIONS COMMUNALES

Aides à la restauration du patrimoine privé

Votre commune est labellisée « Commune du Patrimoine Rural de Bretagne » et, à ce titre, vous pouvez prétendre à des aides financières du Conseil Régional pour restaurer votre habitation.



Les critères d'éligibilité

- L'édifice doit être retenu d'intérêt patrimonial dans l'étude Label.
- L'édifice doit être inscrit dans le Plan d'Aménagement Patrimonial défini à l'échelle de la commune.
- Seules les parties visibles de la voie publique sont éligibles : la surface visible depuis la voie publique doit impérativement correspondre au minimum à 2/3 de la surface totale.

Les travaux éligibles

- Ravèlement ou rejointoiement de façades
- Menuiserie bois et peinture des menuiseries
- Charpente et couverture
- Murs de clôtures d'origine
- Petit patrimoine (puits, fours...)
- Enseignes commerciales de style

La procédure

Avant de déposer votre demande de subvention sur le portail des aides de la Région Bretagne, vous devez au préalable transmettre par mail à l'association des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne les pièces suivantes :

- Photographies du bien concerné par les travaux ;
- Plans avant et après travaux si plans d'architecte ;
- Plan cadastral signalant l'emplacement du bien concerné ;
- Devis détaillés des travaux précisant la nature des matériaux ;
- Arrêté de non-opposition de la mairie suite au dépôt du permis de construire ou de la déclaration préalable ;
- Courrier de soutien de la commune ;
- Avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France ou du CAUE du département.

Attention : les travaux ne doivent pas commencer avant le dépôt complet du dossier sur la plateforme régionale.

Les modalités d'aides

Pour les bâtiments privés :

- 15% du montant TTC* des travaux
 - Plafond de subvention : 15 000 €
 - Seuil minimum de travaux : 5 000 € TTC*
- *ou HT pour certaines SCI

Pour les enseignes commerciales de style :

- 15% du montant HT des travaux
- Plafond de subvention : 5 000 €
- Seuil minimum de travaux : 1 500 € HT

Communes du Patrimoine Rural de Bretagne

1C-1D avenue Belle Fontaine
CS 71777
35517 CESSON-SEVIGNE cedex
contact@cprb.org
06 63 01 42 03

La JDC obligatoire



QUI ?

Les jeunes de 16 ans

QUAND ?

Maximum 4 semaines après l'anniversaire

OÙ ?

Présence du jeune en Mairie (prévoir 15 minutes)

COMMENT ?

Présentation pièce d'identité + livret de famille

POURQUOI ?

L'attestation remise par la Mairie est obligatoire pour se présenter notamment aux examens scolaires, au permis de conduire...

Dates à retenir

Samedi 11 novembre : Commémoration du 18/11/1918, devant la mairie à 11h

Dimanche 12 novembre : Pièce de théâtre gratuite au Pôle Culturel à 17h

Jeudi 16 novembre : Réunion publique à la salle Foyer à 20h

Dimanche 3 décembre : Marché des artisans à l'Abbaye du Relecq

Vendredi 8 décembre : Repas des aînés au restaurant du Roc'h Trédudon à 12h. Animation de Noël de la commune à partir de 17h.

Les articles et photos à faire paraître en décembre sont à déposer pour **le lundi 13 novembre (matin) 2023**.

Directeur de la publication : Sébastien MARIE
Tél : 02.98.78.01.17 / Courriel : communication@plouneour-menez.bzh